

CH_VB 5426 2004-2291 vom 26. Oktober 2004

Bundesverwaltung, 2004-10-26, DE

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ch_vb_5426_2004-2291_

FR: CH_VB 5426 2004-2291 du 26 octobre 2004

IT: CH_VB 5426 2004-2291 del 26 ottobre 2004

Erwägungen

E. 3

H 07.11.2004–06.11.2005 (Nouveau permis) Permis de travail de nuit et du dimanche (Service de piquet) (Art. 14 et 15 OLT1) – 04-5174 / 100731 Société Coopérative Migros Valais, 1920 Martigny Services techniques, informatique, garage besoins spéciaux de consommation 10 H, 3 F 01.10.2004–30.09.2007 (Nouveau permis) Permis de travail du dimanche (Art. 19 LTr) – 04-5166 / 100656 Usines métallurgiques de Vallorbe SA, 1337 Vallorbe Four de recuit horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques 2 H 17.10.2004–16.10.2007 (Nouveau permis) Permis de travail du dimanche et de jours fériés (Art. 19 et 20a LTr) – 04-5201 / 100737 ETA SA Manufacture Horlogère Suisse, 1950 Sion Fromage à froid horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques

E. 8

H 28.11.2004–27.11.2007 (Renouvellement)

5428 Permis de travail en continu atypique (Art. 24 LTr, art. 39 OLT1) – 04-5203 / 109266 Media Online SA, 1204 Genève Help desk besoins spéciaux de consommation 7 H 07.11.2004–06.11.2007 (Renouvellement) (H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens) Voies de droit Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Effingerstrasse 31, 3003 Berne, (téléphone 031 322 29 48).

5429 Permis concernant la durée du travail octroyés

Permis de travail de nuit (Art. 17 LTr) – 04-4975 / 109359 Galliker Transports SA Boussens, 1034 Boussens Département du congelé besoins spéciaux de consommation 1 H 03.10.2004–02.10.2007 (Nouveau permis) – 04-4991 / 101585 Rémy Montavon SA, 2856 Boécourt Départements verre minéral, saphir, injection plastique, machine CNC, métallisation sous vide, gravure horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques 2 H, 2 F 10.10.2004–09.10.2007 (Renouvellement) – 04-4993 / 109365 Bacab S.A., 1450 Ste-Croix Extrusion et tressage horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques

E. 9

H 17.10.2004–16.10.2007 (Renouvellement) Permis de travail de nuit (sans alternance) (Art. 17 LTr) – 04-4972 / 101657 VV S.A., 2800 Delémont Atelier d'étampage horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques 25 H, 34 F 03.10.2004–31.12.2005 (Renouvellement) – 04-4992 / 101047 Manufacture de Haute

Horlogerie Cartier SA, 2306 La Chaux-de-Fonds Usinage CNC des boîtes de montres, tournage et fraisage horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques 6 H 10.09.2004–31.12.2005 (Renouvellement)

5430 Permis de travail en continu atypique (Art. 24 LTr, art. 39 OLT1) – 04-4660 / 101949 Swissmetal – UMS Usines Métallurgiques Suisses SA, 2732 Reconvilier ateliers de fonderie, de presses, d'étirage (y compris fours de recuit et décapage), de tréfilerie (y compris fours de recuit et décapage) à la Grand-Rue et à la rue du Moulin horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques

E. 12

H 01.09.2004–31.08.2005 (Nouveau permis) (H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens) Voies de droit Conformément à l'art. 55 LTr et aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant la commission de recours du Département fédéral de l'économie, 3202 Frauenkappelen, par recours administratif, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire. Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, les permis et leur justificatif, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Effingerstrasse 31, 3003 Berne, (téléphone 031 322 29 48). 26 octobre 2004 Secrétariat d'Etat à l'économie:

Direction du travail

Schweizerisches Bundesarchiv, Digitale Amtsdrukschriften Archives fédérales suisses, Publications officielles numérisées Archivio federale svizzero, Pubblicazioni ufficiali digitali Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail In Bundesblatt Dans Feuille fédérale In Foglio federale Jahr 2004 Année Anno Band 1 Volume Volume Heft 42 Cahier Numero Geschäftsnummer --- Numéro d'affaire Numero dell'oggetto Datum 26.10.2004 Date Data Seite 5426-5430 Page Pagina Ref. No 10 138 084 Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen. Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses. I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.